

**Une association
d'assurés** proche
de ses adhérents



Épargne
Retraite
Prévoyance
Dépendance

L'association

ANPERE est une association d'assurés détenteurs de contrats collectifs d'assurance-vie AXA. Elle a pour mission de souscrire des contrats d'épargne, de prévoyance, de dépendance et de santé et de contribuer à leur évolutions. Elle représente les intérêts de ses adhérents, dans la durée, dans le cadre de la gestion paritaire des contrats avec l'assureur. Chaque année, les adhérents sont invités à prendre part à l'Assemblée générale de l'association.

ANPERE Retraite

C'est l'association qui souscrit spécifiquement les contrats PER ainsi que PERP pour le compte de ses adhérents.

ANPERE* informe régulièrement ses adhérents. Elle analyse et sensibilise ses membres aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Avec son programme « **Assurance-vie Facile** », elle propose des tutos vidéos et des quiz pour mieux comprendre les concepts de l'assurance-vie et de la finance. www.anpere.fr.

Les frais d'adhésion sont de 15 € pour adhérer à ANPERE, et de 20 € pour adhérer à ANPERE Retraite.

Retrouver toutes les infos
sur l'association



NOTRE PARTENAIRE AXA

L'association participe à l'élaboration du contrat pour le compte de ses adhérents. **Le contrat associatif est le seul contrat qui permet de faire évoluer, en concertation avec l'assureur**, les conditions contractuelles (garanties, gamme financière, conventions de gestion...) et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des adhérents.

En choisissant AXA comme partenaire de référence, ANPERE s'appuie sur la solidité financière d'un acteur majeur, gage de **confiance** sur le long terme. Grâce à cette collaboration et à son rôle actif, l'association anticipe les **évolutions économiques, réglementaires et sociétales** afin de proposer des contrats toujours adaptés aux besoins de ses adhérents, dans une logique d'équité et de pérennité.

Édito



Chère adhérente, cher adhérent,

Notre association d'assurés, ANPERE, compte plus de 1 600 000 membres. Ce chiffre considérable fait de nous un acteur majeur du monde de l'assurance. En tant que membre de cette grande association, vous êtes au cœur de toutes nos actions.

NOTRE MISSION PRINCIPALE : VOUS PROTÉGER

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos attentes en vous proposant des contrats d'assurance-vie associatifs. Nos domaines d'intervention sont variés : protection de votre famille, de votre patrimoine, préparation de votre retraite, transmission de vos biens, et bien plus encore.

ANPERE vous représente auprès de l'assureur pour veiller à la préservation de vos intérêts en tant qu'épargnant et assuré.

NOS ATOUTS : VOUS APPORTER PLUS D'INFORMATIONS

Nous avons mis en place un programme d'éducation financière et économique pour répondre à vos préoccupations. Les sujets abordés sont nombreux : épargne, assurance-vie, assurance emprunteur, épargne responsable.

De plus, notre organisation vous permet de participer à de nombreux événements et de prendre part à la vie de nos associations.

Enfin, je tiens à souligner les nombreux avantages mis à votre disposition, notamment notre volonté de renforcer les liens de solidarité entre générations.

Je vous remercie de votre fidélité.

JEAN SÉBASTIEN ANTONIOTTI

Président de ANPERE et ANPERE Retraite

L'ORGANISATION

> Les Conseils d'administration

Pour mener à bien l'ensemble des missions qui leur incombent, **les conseils d'administration d'ANPERE et ANPERE Retraite se sont dotés de comités** travaillant sur différents aspects de la vie des associations.

Forces de proposition dans leurs domaines respectifs, ces comités constituent **un atout supplémentaire** pour le **respect des engagements** pris envers vous et contribuent à la **bonne marche de vos associations**.

> L'Assemblée Générale des associations

L'Assemblée Générale Annuelle, organe souverain, prend les décisions importantes de la vie des associations.

Le Conseil d'Administration présente ses travaux et le rapport financier de l'année, soumet les projets de résolutions.

Chaque adhérent est convoqué **individuellement** pour prendre part aux décisions de l'association.

Organisée chaque année dans une ville différente.

Les adhérents qui ne peuvent pas y assister ont la possibilité de s'y faire représenter, de voter et de poser leurs questions par courrier ou par internet.

> L'équipe opérationnelle

Chez ANPERE et ANPERE Retraite, l'équipe opérationnelle est au coeur de la vie de l'association, en assurant la gestion quotidienne et le pilotage stratégique. Son rôle consiste à mettre en place et animer les dispositifs de communication, ainsi qu'à renforcer l'accompagnement de nos adhérents pour répondre aux attentes et aux besoins en constante évolution.



Pour tout connaître
sur ANPERE et ANPERE Retraite

L'équipe opérationnelle est composée de profils expérimentés et complémentaires, qui met en application le plan d'action décidé par les conseils.

➤ Les comités consultatifs

Pour remplir leurs missions, les conseils d'administration d'ANPERE et ANPERE Retraite s'appuient sur plusieurs comités spécialisés. Ces instances, forces de proposition, garantissent le respect des engagements pris envers vous et participent activement à la bonne gestion des associations.

Ces instances, garantissent le respect des engagements pris envers vous...

Les comités de gestion paritaire,

Composé de représentants d'ANPERE et d'AXA, ils veillent à l'évolution des contrats dans l'intérêt des adhérents, en tenant compte des enjeux économiques, juridiques et fiscaux.

Les comités de surveillance des PERP et PER

Majoritairement composés de membres indépendants, ils veillent à la bonne gestion des PERP et PER, représentent les intérêts des adhérents et rendent un avis sur les rapports et équilibres des plans.

Le comité juridique et fiscal

Composé d'experts, il éclaire les instances d'ANPERE sur les évolutions légales et fiscales, et garantit la bonne gouvernance des associations.

Le comité développement et communication

Ce comité conçoit les outils de communication innovants et développe des partenariats dynamiques pour valoriser ANPERE et ANPERE Retraite auprès des adhérents et des réseaux commerciaux.

VOS BESOINS

Nous vous accompagnons quelle que soit votre situation

Nous avons réuni l'ensemble des contenus que nous produisons chaque année dans six rubriques thématiques pour vous accompagner en apportant des réponses concrètes à vos questions, quelle que soit votre situation. Ces dossiers sont complémentaires avec vos échanges avec votre conseiller.



► ME PROTÉGER AINSI QUE MES PROCHES

Prendre conscience de ses besoins constitue le point de départ de toute réflexion visant à mieux se protéger, soi et ses proches.



► ME CONSTITUER UNE ÉPARGNE

Épargner est essentiel. Pour autant, savoir comment adapter son épargne à chaque étape de sa vie et être capable d'en maîtriser la gestion n'est pas une mince affaire. Face à la complexité des options disponibles et à l'évolution constante des marchés financiers, déterminer la meilleure stratégie pour mettre de côté ses ressources nécessite d'être bien guidé.



► PRÉPARER MA RETRAITE

Pour profiter pleinement de cette nouvelle étape de sa vie, tout en assurant l'avenir de ses proches, il est indispensable d'avoir anticipé ce nouveau chapitre, en particulier sur le volet financier. Si la retraite est une période de détente et de liberté bien méritée, elle nécessite une préparation minutieuse pour éviter les désagréments financiers qui pourraient venir la troubler.

VOS BESOINS



► ANTICIPER LA DÉPENDANCE

Anticiper les aléas de la vie, se protéger et préserver son niveau de vie ou son autonomie en cas d'aléa ou de vieillissement, c'est possible. Me préparer à mon rôle d'aidant



► ME PRÉPARER À MON RÔLE D'AIDANT

Assumer le rôle d'aidant pour un proche est une expérience qui peut être très exigeante, en particulier du point de vue financier. Pour organiser au mieux cette période de sa vie, il est primordial de préparer sa situation financière afin de pouvoir offrir le meilleur soutien possible sans compromettre sa stabilité économique.



► PRENDRE SOIN DE MOI ET DE MA SANTÉ

Stress, fatigue, pensées négatives, maux de tête, douleurs musculaires... autant de sujets pour lesquels la prévention compte.

► LES ATOUTS DU CONTRAT ASSOCIATIF

Le contrat associatif permet de **faire évoluer**, en concertation avec l'assureur, **les conditions contractuelles** (garanties, gamme financière, conventions de gestion...) **dans l'intérêt de l'ensemble des adhérents**, tout en gardant la date d'effet du contrat.

Cet atout est essentiel dans la perspective de long terme dans laquelle s'inscrit l'assurance-vie. L'association permet d'adapter le contrat au contexte économique et financier afin que **tous les adhérents bénéficient des mêmes possibilités et conditions** quelle que soit leur date d'adhésion au contrat.

À retrouver sur anpere.fr,
rubrique « Vos besoins »



LES AIDANTS

Dans le cadre du contrat dépendance Entour'Age, nous avons créé un partenariat avec la **Maison des Aidants**.® qui rédige chaque mois des articles

La Maison des Aidants® est un centre ressource pour l'ensemble des aidants de proche prenant ou souhaitant prendre en charge un proche dépendant. L'association accompagne les aidants, autour d'un projet participatif et indépendant.

➤ **Retrouvez sur le site anpere.fr :**

L'abcdaire de l'aidant

Pour vous aider à y voir plus clair dans votre rôle d'aidant, nous avons conçu une FAQ sous forme d'abcdaire. Vous y retrouverez les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le rôle d'aidant.



Retrouvez l'abcdaire
sur notre site internet

Le questionnaire des aidants

En répondant à ce questionnaire, vous découvrirez peut-être que vous fournissez un soutien qui va bien au-delà de ce que vous imaginiez, qu'il s'agisse d'aide physique, émotionnelle ou logistique.

Cela vous éclairera sur les aspects souvent invisibles de l'aidance et vous offrira des pistes pour reconnaître et valoriser votre rôle crucial. Lancez-vous pour mieux comprendre votre implication et, éventuellement, pour découvrir des ressources et des conseils adaptés à votre situation.



Êtes-vous un Aidant ?
Répondez à notre questionnaire



À VOS CÔTÉS



> Newsletter :

Pour ne rien rater de l'information de votre association ANPERE, inscrivez-vous dès maintenant à notre newsletter. Vous

recevrez chaque mois, une sélection des meilleurs articles, les avantages exclusifs grâce à nos nombreux partenariats, les magazines, les podcasts et une édition spéciale dédiée aux Assemblées Générales annuelles.



> Podcasts « Bien entendu ! » :

C'est LE podcast qui explore l'assurance-vie,

l'épargne, la prévoyance, et la retraite. Vous y découvrirez des conseils pratiques sur des sujets variés, allant de la gestion financière personnelle aux enjeux sociétaux, ainsi que des perspectives précieuses et diversifiées qui vous aideront à naviguer parmi les défis de la vie avec assurance.



> Magazine :

Il vous informe sur l'activité des associations, l'évolution des contrats souscrits auprès d'AXA,

l'actualité se rapportant à l'assurance-vie, l'épargne, la retraite, la prévoyance, la transmission de patrimoine ou la dépendance... Il est adressé par mail à l'ensemble des adhérents ANPERE et ANPERE Retraite.



> Nouveau Regard :

La collection Nouveau Regard aborde des sujets souvent complexes autour des thèmes touchant l'assurance-vie en y

apportant une vision nouvelle. Vous pouvez les retrouver sur le site anpere.fr

Retrouver tous les infos sur la page Nos articles du site.



MIEUX COMPRENDRE...



En partenariat avec **La Finance Pour Tous**, nous avons souhaité vous accompagner dans l'appropriation des connaissances et notions financières indispensables pour planifier sereinement votre avenir : Notre programme de pédagogie financière « **Assurance-vie Facile** »

Grâce à ces outils, vous pourrez mieux comprendre les questions de planification financière, prendre les bonnes décisions et anticiper sereinement l'avenir, quelques soient les aléas pouvant survenir.

Nous avons ainsi créé quatre parcours thématiques regroupant **tutoriels vidéos, quiz et fiches pratiques**.



En partenariat avec

Retrouver tous nos tutos
sur notre site internet



QUATRE PARCOURS THÉMATIQUES POUR PROGRESSER À VOTRE RYTHME

Chaque parcours est conçu pour répondre à des besoins spécifiques et peut être exploré indépendamment. Choisissez celui qui correspond le mieux à vos priorités ou suivez-les tous pour une vision complète de la gestion financière :



➤ **Les fondamentaux de l'assurance-vie**

Décryptez les concepts essentiels de l'assurance-vie et de la finance. Que vous soyez débutant ou initié, ce parcours vous permettra de comprendre les notions clés, comme les marchés financiers, la solvabilité des assureurs ou encore le fonctionnement des contrats d'assurance-vie.



➤ **Se protéger ainsi que ses proches**

La vie est pleine d'imprévus, et s'y préparer est indispensable. Ce parcours vous guide pour identifier vos besoins, lever les freins psychologiques et prendre conscience des solutions permettant de sécuriser votre avenir et celui de vos proches.



➤ **Se constituer une épargne**

Savoir épargner à chaque étape de sa vie est un art. Découvrez comment gérer vos finances, construire un portefeuille solide et responsable, et investir dans des supports adaptés, comme les fonds euro croissance ou l'économie réelle.



➤ **Préparer sa retraite**

Une retraite sereine se prépare dès aujourd'hui. Ce parcours vous propose des outils pour anticiper vos besoins financiers, investir efficacement et garantir un avenir stable pour vous et vos proches. Prenez en main cette étape cruciale de votre vie avec des stratégies adaptées à votre situation.

a ANPERE
association d'assurés

a ANPERE
association d'assurés retraite

Une communication proche de vous !

Suivez-nous
sur nos réseaux
sociaux

@anpere_asso

Lisez-nous
newsletter
mensuelle



Connectez-vous
www.anpere.fr

Siège social

6 Bd de Pesaro - 92000 Nanterre

Tél : 01 85 78 18 78

anpere.contact@anpere.fr

ANPERE : Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro U751090757. SIREN : 498 796 946. ANPERE Retraite, SIREN 477 654 743, inscrite au RNA sous le n° U7577764180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1

Siège social : 6 bd de Pesaro, 92000 Nanterre - Tél : 01 85 78 18 78. Toute reproduction même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

Vos données personnelles : Lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. L'assureur a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux Assemblées Générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine).

Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès).

L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6 bd de Pesaro 92000, Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr.

En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).